

3H MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée au capital de 53.000 euros

Siège social : 189, avenue du Maine – 75014 – PARIS

N° 403 227 051 RCS PARIS

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2026

PROPOSITION ET DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT

de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé Unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un résultat comptable de 50.246,45 euros, décide de l'affecter de la façon suivante :

- Bénéfice de l'exercice 50.246,45 €

- Auquel s'ajoutent les "Autres Réserves" 216.104,35 €

- Formant un bénéfice distribuable de 266.350,80 €

- A titre de dividende à l'Associé Unique 100.000,00 €
(éligible à l'abattement de 40% pour les associés personnes physiques)

- Le solde au compte "Autres Réserves" 166.350,80 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique reconnaît en outre qu'il a été distribué, au titre des trois exercices précédents, les dividendes suivants :

. Exercice 2022 : Néant

. Exercice 2023 : Néant

. Exercice 2024 : 100.000 € éligibles à l'abattement de 40 % pour les associés personnes physiques

Certifié conforme

Le 30 juin 2026

DocuSigned by:
Hervé HARDY
643EDA66D95149F...

Hervé HARDY
P/O HPA
Président

Comptes Annuels

S.A.S 3 H MANAGEMENT
189 AVENUE DU MAINE

75014 PARIS

Bilan du 01/01/2025 au 31/12/2025
Durée 12 mois

No SIRET 40322705100089
Code NAF 7022Z

Copie certifiée conforme

DocuSigned by:

Henri HARDY

643EDA66D95149F...

Document établi par :

SOGECC
12 RUE YVES TOUDIC
75010 PARIS

Tel. 01/53/72/72/72
Siret 61204582300012

www.sogecc.com

**ETATS FINANCIERS
AU
31/12/2025**

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions	6 983	6 983		
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	256 137	159 940	96 196	106 371
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes	5 055		5 055	5 055
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	1 600		1 600	1 600
	Total de l'actif immobilisé (III)	269 775	166 924	102 851	113 026
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	211 637	3 193	208 444	290 633
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Autres créances	198 865		198 865	72 352
	Charges constatées d'avance	2 272		2 272	2 881
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres	82 105		82 105	202 455
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	15 803		15 803	9 257
	Total de l'actif circulant (IV)	510 682	3 193	507 489	577 578
	Frais d'émission des emprunts (V)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	780 457	170 117	610 340	690 604

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an		
(2) dont créances à moins d'un an	408 951	365 236

Bilan Passif

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 53 000)	53 000	53 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	5 300	5 300
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	216 104	306 718
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	50 246	9 386
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		324 651	374 405
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)	24 673	34 342
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	169 854	186 584
	Dettes fiscales et sociales	83 011	95 273
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	8 150	
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	285 689	316 199
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF		610 340	690 604
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		285 689	316 199
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat

		31/12/2025		31/12/2024	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	30 019	1,96	35 724	2,20
	Production vendue	1 500 889	98,04	1 586 923	97,80
	Montant net du chiffre d'affaires	1 530 908	100,00	1 622 647	100,00
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions			195	0,01
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			30	
CHARGES D'EXPLOITATION	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	14			
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation	1 530 922	100,00	1 622 872	100,01
	Achats de marchandises	29 659	1,94	35 724	2,20
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres achats et charges externes	1 239 484	80,96	1 319 506	81,32
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 878	0,25	9 426	0,58
	Salaires	106 622	6,96	141 766	8,74
	Cotisations sociales	46 939	3,07	62 050	3,82
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	36 241	2,37	40 367	2,49
	Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées	1 829	0,12		
	Autres charges	226	0,01		
PRODUITS FINANCIERS	Total des charges d'exploitation	1 464 878	95,69	1 608 839	99,15
	RESULTAT D'EXPLOITATION	66 044	4,31	14 033	0,86
	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participation	4 752	0,31	5 706	0,35
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé				
	Autres intérêts et produits assimilés				
CHARGES FINANCIERES	Reprises sur dépréciations et provisions				
	Différences positives de change				
	Produits des cessions d'immobilisations financières				
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie				
	Total des produits financiers	4 752	0,31	5 706	0,35
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées				
CHARGES FINANCIERES	Différences négatives de change				
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie				
	Total des charges financières				
	RESULTAT FINANCIER	4 752	0,31	5 706	0,35
	RESULTAT COURANT avant impôts	70 796	4,62	19 739	1,22
CHARGES FINANCIERES	Produits exceptionnels				
	Charges exceptionnelles				
	RESULTAT EXCEPTIONNEL				
	Participation des salariés aux résultats				
	Impôts sur les bénéfices	20 550	1,34	10 353	0,64
	Total des produits	1 535 674	100,31	1 628 579	100,37
	Total des charges	1 485 428	97,03	1 619 192	99,79
CHARGES FINANCIERES	RESULTAT DE L'EXERCICE	50 246	3,28	9 386	0,58

SOGECC

S.A.S 3 H MANAGEMENT

Page :

12

**ANNEXE
AU
31/12/2025**

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les états financiers ont été établis conformément aux dispositions du code du commerce et au règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, dans sa version en vigueur au 1er janvier 2025 issue du règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Il est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 610 340 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :

Total produits de 1 535 674 euros
Total charges de 1 485 428 euros,
Dégageant ainsi un résultat de 50 246 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2025 et finit le 31/12/2025. Il a une durée de 12 mois.

Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'usage.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

NON APPLICABLE

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Primes de remboursement des obligations

NON APPLICABLE

Provisions réglementées

NON APPLICABLE

Opérations en devises

NON APPLICABLE

Opérations à long terme

NON APPLICABLE

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode n'est intervenu durant l'exercice.

Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode n'est intervenu durant l'exercice.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Convention d'intégration fiscale

La convention d'intégration fiscale qui s'applique repose sur le principe de neutralité par lequel, dans la mesure du possible :

- la société membre doit constater dans ses comptes une charge analogue à celle qu'elle aurait constatée si elle n'avait pas été intégrée
- la société mère bénéficie provisoirement du produit lié à l'économie d'impôt généré par les sociétés déficitaires, et comptabilise définitivement les économies d'impôts réalisées par le Groupe fiscal.
- les économies d'impôts générées par les sociétés déficitaires restent acquises définitivement à la maison mère, en cas de sortie du périmètre de fusion et de rupture quelques soient les causes de la société.

En date du 22 février 2022, la société HPA s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les résultats de la Société en vue de la détermination du résultat d'ensemble du groupe. La Société intègre le groupe fiscal HPA à compter de son exercice ouvert le 1er janvier 2022.

Changement de méthode comptable lié au PCG 2025

L'exercice ouvert le 1er janvier 2025 est le premier exercice présenté selon le Plan comptable général dans sa version du règlement ANC n°2022-06.

Selon les règles françaises, un changement de réglementation comptable est qualifié de changement de méthode comptable.

Les principaux impacts pour l'entreprise sont :

- l'adoption du plan comptable unique prévue par le PCG 2025,
- la suppression des comptes et écritures de transferts de charges,
- la révision de la présentation du compte de résultat et du bilan selon les nouveaux modèles,
- l'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe.
- la mise à jour de la définition et du contenu du résultat exceptionnel.

Au titre du PCG 2025, le résultat exceptionnel ne comprend que les produits et charges liés à des événements majeurs et inhabituels, influençant significativement la compréhension des performances de la société.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Conflit au Moyen-Orient

Le conflit armé en Iran et au sud Liban qui a débuté le 28 février 2026 risque d'impacter les approvisionnements en énergie et en certaines matières premières dans les mois à venir. L'impact sur les prix, s'agissant notamment du prix de l'Energie, se fait déjà ressentir en Europe et en France sur les prix du transport et risque d'avoir un impact sur les coûts de production dans les mois à venir.

Amortissements

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions		
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement			6 983			6 983
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			3 129	1 308		4 437
	Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier			123 151	34 934	2 581	155 504	
Emballages récupérables et divers							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				133 263	36 241	2 581	166 924
TOTAL				133 263	36 241	2 581	166 924

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice	
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		

Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							

Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

--

Provisions

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Autres	3 193			3 193
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	3 193			3 193
TOTAL GENERAL		3 193			3 193
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 600		1 600
	Clients douteux ou litigieux	3 824		3 824
	Autres créances clients	207 814	207 814	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	5 000	5 000	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	52 525	52 525	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	139 225	139 225	
	Débiteurs divers	2 116	2 116	
	Charges constatées d'avance	2 272	2 272	
TOTAL DES CREANCES		414 374	408 951	5 424
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	169 854	169 854		
	Personnel et comptes rattachés	17 843	17 843		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 620	12 620		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	50 940	50 940		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 608	1 608		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	24 673	24 673		
	Autres dettes	8 150	8 150		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		285 689	285 689		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		105			

--

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		73 015
Autres créances clients FACTURE A ETABLIR	71 390	71 390
Autres créances INT CC	1 626	1 626

Charges à payer

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		172 260
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FRS FACT. NON PARVENUES	146 517	146 517
Dettes fiscales et sociales DETTE PROVISIONNEES SUR C.P. CHARGES SOCIALES SUR C.P. TA - TFC TVS	17 843 7 635 94 171	25 743

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			2 272
DOCUMENTATION		1 001	
ASSURANCES		1 271	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			2 272

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		500,00	106,0009	53 000,45
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		500,00	106,0009	53 000,45